

Programme d'accréditation
d'échantillonnage environnemental

DEMANDE D'ACCRÉDITATION

Nom de la firme : _____

N° de la firme : _____

(espace réservé
au Centre d'expertise)

FO-12-PAÉE-02
Édition 2015-03-11

INSTRUCTIONS

Pour obtenir et maintenir l'accréditation, une firme doit **accepter de se soumettre aux conditions énoncées dans le Programme et satisfaire à toutes les exigences précisées dans les documents mentionnés dans ce dernier. Elle doit également** respecter les lignes directrices **et les protocoles** pertinents pour les secteurs d'échantillonnage visés et doit s'engager à respecter les exigences prévues à l'engagement présenté à l'annexe I.

La première étape du processus d'accréditation consiste à vérifier le respect des conditions d'admissibilité. Les vérifications effectuées concernent principalement l'organisation et la gestion de la firme, le système de management, la formation et l'expérience du personnel, les méthodes et les équipements utilisés pour l'échantillonnage.

Pour être admissible au *Programme d'accréditation d'échantillonnage environnemental* (PAÉE), vous **devez satisfaire** aux exigences **minimales** suivantes :

- Votre firme a une identité juridique définie;
- Votre firme œuvre dans un des secteurs d'échantillonnage prévus au PAÉE;
- Votre personnel possède la formation et l'expérience requises dans le domaine de l'échantillonnage.

Pour connaître l'ensemble des exigences requises, veuillez consulter les documents suivants :

Pour le secteur de l'air :

- *Programme d'accréditation d'échantillonnage environnemental* (DR-12-PAÉE);
- *Lignes directrices concernant les prélèvements des émissions atmosphériques en provenance de sources fixes* (DR-12-AIR-01);
- *Tarifification relative au Programme d'accréditation d'échantillonnage environnemental* (DR-12-PAÉE-TARIF);
- ***Exigences applicables à la déclaration de l'accréditation* (DR-12-SCA-06).**

Pour le secteur agricole (MRF) :

- *Programme d'accréditation d'échantillonnage environnemental* (DR-12-PAÉE);
- *Processus et exigences d'accréditation - Matières résiduelles fertilisantes, secteur agricole* (DR-12-MRF-01);
- *Protocole d'échantillonnage des matières résiduelles fertilisantes - Fabriques de pâtes et papiers et autres résidus solides* (DR-12-MRF-01-01);
- *Tarifification relative au Programme d'accréditation d'échantillonnage environnemental* (DR-12-PAÉE-TARIF);
- ***Exigences applicables à la déclaration de l'accréditation* (DR-12-SCA-06).**

Pour vous procurer ces documents, veuillez consulter notre site Internet à l'adresse suivante : www.ceaeq.gouv.qc.ca

ou communiquer avec le CEAEQ :

- par courriel : ceaeq@mddelcc.gouv.qc.ca
- par téléphone : 418 643-1301
- par télécopieur : 418 528-1091

Pour vous inscrire, vous devez remplir la section « Générale » et les sections pertinentes du présent document pour le ou les secteurs se rapportant à l'accréditation demandée et fournir tous les renseignements s'y rattachant. Vous devez également remplir l'engagement à l'annexe I. La demande doit être approuvée par le gestionnaire de la firme. Le gestionnaire est défini ici comme une personne détenant l'autorité lui permettant d'engager la firme à respecter les règles de fonctionnement du PAÉE et ses exigences.

Voici les documents à inclure pour compléter votre dossier lors de l'inscription :

Pour le secteur de l'air :

Demande d'inscription (FO-12-PAÉE-02) remplie et approuvée par le gestionnaire;

Pièces justificatives exigées;

Chèque couvrant les frais d'inscription prévus à l'ordre du **ministre des finances**.

Pour le secteur agricole (MRF) :

Demande d'inscription (FO-12-PAÉE-02) remplie et approuvée par le gestionnaire;

Pièces justificatives exigées;

Chèque couvrant les frais d'inscription prévus à l'ordre du **ministre des finances**.

Pour soumettre votre inscription, il suffit de nous faire parvenir tous les documents à l'adresse suivante :

Direction de l'accréditation et de la qualité

Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec

Complexe scientifique du Québec

2700, rue Einstein, bureau E-2-220

Québec (Québec) G1P 3W8

Traitement de votre inscription :

Nous vous demandons de nous transmettre votre dossier avec toutes les pièces justificatives exigées afin d'accélérer le traitement. **Toute information divulguée est traitée de façon confidentielle en accord avec les dispositions établies dans la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).** La Direction de l'accréditation et de la qualité du CEAEQ ne révèle à aucune tierce partie le nom des firmes qui sollicitent une accréditation. Tous les renseignements que vous aurez fournis serviront à déterminer la recevabilité de votre demande. Si votre demande est acceptée, le processus se poursuivra avec la planification des évaluations sur site.

SECTION GÉNÉRALE (tous les secteurs)

ORGANISATION ET GESTION

Nom de la firme			
Adresse de la firme			
Ville		Code postal	
Téléphone		Télécopieur	
Courriel		Site Internet	
Type de firme	Entreprise industrielle Entreprise spécialisée	Laboratoire Organisme public ou parapublic	
Type de clientèle	Externe	Interne	
Décrivez brièvement vos principales activités d'échantillonnage et votre clientèle (clientèle interne ou externe).			
Nom du gestionnaire*			

* Gestionnaire : Personne détenant l'autorité lui permettant d'engager la firme à respecter les règles de fonctionnement du PAÉE et ses exigences.

Fournir en annexe	L'organigramme de la firme (nom et titre des titulaires) ainsi qu'un organigramme indiquant sa position dans l'organisation mère, le cas échéant. Le document juridique indiquant le statut de la firme.
--------------------------	---

SECTION TECHNIQUE POUR LE SECTEUR DE L'AIR

SYSTÈME DE MANAGEMENT

1. Votre firme possède-t-elle un système de management applicable à ce secteur d'échantillonnage?	
Oui Non - Si vous répondez non à cet élément, votre inscription est non recevable	
2. Votre firme a-t-elle une accréditation ou une homologation applicable à ce secteur d'échantillonnage?	
Note : L'homologation est un enregistrement officiel accordé par un organisme d'homologation ou d'accréditation mentionnant la conformité à une norme ou une prescription normative.	
Oui, laquelle?	ISO 9001 ISO/CEI 17025
	Autre, spécifiez :
Non, passez à la question n° 4	
3. Quel est l'organisme d'accréditation ou d'homologation du système de management de votre firme?	
Organisme d'accréditation (ISO/CEI 17025)	Conseil canadien des normes (CCN). Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse environnementale). Autre, spécifiez :
Organisme d'homologation (ISO 9001 ou autre)	Spécifiez :
Fournir en annexe	Le dernier rapport d'évaluation de l'organisme d'accréditation ou d'homologation. Le dernier rapport d'audit interne de votre firme dans le secteur de l'échantillonnage. Le document de l'organisme d'accréditation ou d'homologation précisant la portée. Le manuel qualité. La liste des références de la documentation qualité se rapportant au secteur de l'échantillonnage (Manuel qualité, procédures, instructions de travail).
4. Votre situation correspond-t-elle à cet énoncé?	
Votre firme n'a pas d'homologation mais désire obtenir une reconnaissance par le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec de son système de management applicable au secteur de l'échantillonnage.	
Note : Des frais supplémentaires s'appliquent en sus de la tarification prévue au Programme pour le traitement de la demande et lors de la réalisation des évaluations sur site administrative et technique .	
Oui Non - Si vous répondez non à cet élément, votre inscription est non recevable	
Si oui, fournir en annexe	Le manuel qualité. L'ensemble de la documentation qualité (telle que les procédures, les instructions de travail, etc.) concernant le secteur d'échantillonnage postulé.

FORMATION ET EXPÉRIENCE DU PERSONNEL

Veillez remplir le tableau ci-dessous en identifiant tous les membres de votre personnel réalisant de façon active des travaux d'échantillonnage dans le secteur d'accréditation demandé. Au besoin, faites des copies supplémentaires.

CATÉGORIE	NOM ET PRÉNOM	ÉTUDES/SCOLARITÉ	NOMBRE D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE
Responsables scientifiques			
Chefs d'équipes			
Préleveurs			
Aides-préleveurs			

Fournir en annexe	<p>La copie des diplômes des responsables scientifiques, des chefs d'équipe, des préleveurs et des aides-préleveurs.</p> <p>Le curriculum vitæ des responsables scientifiques et des chefs d'équipes</p> <p>La liste des campagnes d'échantillonnage effectuées depuis un an incluant le nom des préleveurs associés et la nature des travaux effectués</p> <p>Tout autre document permettant d'évaluer la pertinence de l'expérience du personnel (cours de formation, connaissance des procédés, etc.)</p>
--------------------------	--

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENTS

1. En vous basant sur le document *Lignes directrices concernant les prélèvements des émissions atmosphériques en provenance de sources fixes, Secteur de l'air (DR-12-AIR-01)*, complétez le tableau ci-dessous en cochant les paramètres sollicités dans chacun des groupes où vous demandez l'accréditation.

SECTEUR DE L'AIR (prélèvements aux sources fixes)
Groupe 1 : Caractérisation du flux gazeux et détermination des particules (obligatoire)
Détermination du lieu d'échantillonnage et des points de prélèvement Détermination de la vitesse et du débit volumétrique des gaz de cheminée Détermination de la masse molaire par analyse des gaz (O ₂ , CO ₂ , CO et N ₂) Détermination de la teneur en humidité Détermination des rejets de particules ou détermination des particules, des fluorures solides et gazeux (méthode par cassette ou équivalent)
Groupe 2 : Détermination des substances inorganiques
Brouillard d'acide sulfurique Chlorure d'hydrogène Composés de soufre réduit totaux Composés halogénés d'hydrogène et halogènes Bioxyde de soufre Fluorures solides et gaz fluorés Métaux Oxydes d'azote Particules sous forme d'huile Plomb
Groupe 3 : Détermination des substances organiques
Composés organiques semi-volatils Composés organiques totaux Composés organiques volatils spécifiques Émissions fugitives (COV-fuites) Hydrocarbures aromatiques polycycliques
Groupe 4 : Détermination d'autres paramètres
Nombre d'unités d'odeur
Groupe 5 : Détermination instrumentale des substances inorganiques et organiques
Composés organiques gazeux totaux Bioxyde de carbone Bioxyde de soufre Monoxyde de carbone Oxydes d'azote Oxygène

2. À l'aide du document <i>Lignes directrices concernant les prélèvements des émissions atmosphériques en provenance de sources fixes (DR-12-AIR-01)</i> , pouvez-vous affirmer que votre firme utilise les méthodes stipulées?	Oui Non
Si non, quelles sont les méthodes utilisées et pour quels paramètres?	
Fournir en annexe	Les méthodes non spécifiées aux groupes d'accréditation demandés Une copie de l'inventaire de l'équipement d'échantillonnage

FORMULAIRES ET ENREGISTREMENTS

Fournir en annexe	Une copie du plus récent devis d'échantillonnage Une copie du plus récent rapport d'expertise
--------------------------	--

SOUS-TRAITANCE

Fournir en annexe	La procédure de sous-traitance
--------------------------	--------------------------------

GESTION DES PLAINTES

Pour les firmes qui ont une clientèle externe, fournir en annexe	La procédure de gestion des plaintes
---	--------------------------------------

SECTION TECHNIQUE POUR LE SECTEUR AGRICOLE

SYSTÈME DE MANAGEMENT

1. Votre firme dispose-t-elle de protocoles d'échantillonnage à jour et conformes?	Oui Non
---	------------

2. Votre firme a-t-elle réalisé un audit interne des activités d'échantillonnage au cours de la dernière année?	Oui Non
--	------------

Fournir en annexe	Le dernier rapport d'audit interne de votre firme dans le secteur d'échantillonnage, le cas échéant Les protocoles d'échantillonnage pertinents s'ils diffèrent du <i>Protocole d'échantillonnage des matières résiduelles fertilisantes</i> – (DR-12-MRF-01-01)
--------------------------	---

FORMATION ET EXPÉRIENCE DU PERSONNEL

Veillez remplir le tableau ci-dessous en identifiant tous les membres de votre personnel réalisant de façon active des essais d'échantillonnage dans le secteur d'accréditation postulé. Au besoin, faites des copies supplémentaires.

CATÉGORIE	NOM ET PRÉNOM	ÉTUDES/SCOLARITÉ	NOMBRE D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE
Responsables scientifiques			
Préleveurs			

Fournir en annexe	La copie des diplômes des responsables scientifiques et du personnel technique Le curriculum vitæ des responsables scientifiques La liste des campagnes d'échantillonnage effectuées depuis un an, incluant le nom des préleveurs associés et la nature des travaux effectués Tout autre document permettant d'évaluer la pertinence de l'expérience du personnel (cours de formation, connaissance des procédés, etc.)
--------------------------	--

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENTS

1. En vous basant sur le document <i>Programme d'accréditation d'échantillonnage environnemental – Matières résiduelles fertilisantes, Processus et exigences d'accréditation (DR-12-MRF-01)</i> , sélectionnez les types d'échantillonnage pour lesquels votre firme désire être accréditée :	
a) Production de MRF en continu, analyse chimique inorganique	
b) Production de MRF en continu, analyse chimique organique	
c) Production de MRF en discontinu, analyse chimique inorganique	
d) Production de MRF en discontinu, analyse chimique organique	
e) Production de MRF en continu, analyse microbiologique	
f) Production de MRF en discontinu, analyse microbiologique	

2. À l'aide du document <i>Protocole d'échantillonnage des matières résiduelles fertilisantes – (DR-12-MRF-01-01)</i> , pouvez-vous affirmer que votre firme utilise les méthodes d'échantillonnage stipulées?	Oui Non
Si non, quelles sont les méthodes utilisées et pour quels paramètres?	
Fournir en annexe	Les méthodes non spécifiées

FORMULAIRES ET ENREGISTREMENTS

Fournir en annexe	Une copie du plus récent rapport d'expertise
-------------------	--

SOUS-TRAITANCE

Fournir en annexe	La procédure de sous-traitance
-------------------	--------------------------------

GESTION DES PLAINTES

Pour les firmes qui ont une clientèle externe, fournir en annexe	La procédure de gestion des plaintes
--	--------------------------------------

ENGAGEMENT

Nom de la firme : _____

PROGRAMME D'ACCREDITATION D'ÉCHANTILLONNAGE ENVIRONNEMENTAL

- Secteur de l'air
- Secteur agricole – Matières résiduelles fertilisantes (MRF)

LORSQU'ELLE OBTIENT L'ACCREDITATION, LA FIRME S'ENGAGE À :

1. Respecter les normes et exigences d'accréditation énoncées dans le *Programme d'accréditation d'échantillonnage environnemental* et dans l'ensemble des documents connexes et pertinents aux secteurs concernés.
2. Respecter les lois et règlements du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vigueur et applicables aux groupes pour lesquels elle détient l'accréditation.
3. Sous-traiter à des firmes accréditées tous travaux d'échantillonnage couverts par les groupes d'accréditation pour lesquels la firme ne détient pas l'accréditation.
4. Sous-traiter, seulement si les circonstances l'exigent, tous travaux pour lesquels la firme détient l'accréditation.
5. Respecter les exigences du document *Exigences applicables à la déclaration de l'accréditation (DR-12-SCA-06)* dans la publicité, les offres de service et les rapports que pour les groupes de sa portée pour lesquels elle détient une accréditation.
6. Informer la Direction de l'accréditation et de la qualité de toute modification compromettant la réalisation ou la qualité des échantillonnages prévus.
7. Autoriser et faciliter l'accès aux installations de la firme ou aux sites de prélèvement pour les personnes mandatées par le CEAEQ.
8. Fournir tout document pertinent demandé par le CEAEQ.
9. Aviser le CEAEQ, à l'intérieur d'un délai de 10 jours ouvrables, lorsque survient un changement de propriété, de nom ou d'adresse de la firme ou un changement d'un ou des responsables scientifiques ou techniciens préleveurs.
10. Acquitter les frais prévus.

Nom du gestionnaire (en lettres moulées)

Signature

Date

**Centre d'expertise
en analyse
environnementale**

Québec

